

C'est parti pour les animations nature 2022 du Département. Découvrez le programme !

Dès le mois d'avril et jusqu'à fin novembre, le Conseil départemental vous invite à participer à des animations gratuites pour partir à la découverte de la nature. Un programme varié pour mieux connaître la faune et la flore et (re)découvrir la beauté des paysages vauclusiens.

Publié le 21 mars 2022

Envie de belles aventures, de rencontres insolites et attachantes ? Le programme d'animations proposé par le Département, en lien avec ses nombreux partenaires, est l'occasion rêvée de sortir des sentiers battus tout en prenant une bouffée d'air frais avec de nombreux rendez-vous à la rencontre des animaux, insectes et oiseaux mais aussi pour se familiariser avec la flore, plantes et arbres, qui nous entourent.

Ce programme d'animations se déroule aux quatre coins du Vaucluse : dans les Espaces Naturels Sensibles (ENS) du département, au cœur des massifs forestiers ou au bord des cours d'eau, de jour comme de nuit, avec sac-à-dos et appareil photo en bandoulière !

En quête de nouveautés

D'autres animations se déroulent dans les jardins des musées, en particulier ceux du Département. Une large place est également faite à la découverte de la nature par le sport grâce au kayak, à la randonnée, à la marche nordique, au yoga et de nouvelles disciplines qui ont le vent en poupe, comme le gravel, un vélo à mi-chemin entre le vélo de route et le VTT... Le milieu urbain n'est pas oublié, avec des promenades bucoliques en ville. De nombreuses animations privilégient un volet artistique. De quoi laisser libre cours à la créativité de chacun, que ce soit l'initiation à l'aquarelle, aux pastels, au travail de l'argile ou à la photographie.

Des animations gratuites

Ces sorties sont toutes gratuites et encadrées par des spécialistes. Ils sauront vous faire partager leur passion, leur connaissance des sites et leurs astuces pour observer, avec respect, la faune et la flore. Pour chaque animation, l'inscription auprès de l'organisateur est obligatoire, au plus tard 48h avant la date de la sortie (attention, nombre de places limitées). Le lieu précis de rendez-vous, la durée de l'animation et les informations pratiques (accès, équipement...) vous seront indiqués lors de l'inscription.

[Téléchargez le programme des animations gratuites 2022.](#)



